

NANTERRE : Mobilisation des salariés du CMPP

Le CMPP de Nanterre (92), centre de soins, accueille depuis bientôt 50 ans la population de Nanterre et des environs, avec une file active de 330 patients (2022). **A ce jour, il ne se trouve plus en mesure d'assurer ses missions de soin et de prévention** car notre équipe pluridisciplinaire est réduite à peu de chagrin ! La situation est très grave. La population de Nanterre et nos partenaires doivent être informés d'une gestion dévastatrice par nos financeurs.

Initialement assurée pendant de longues années par l'APEINA, association nanterrienne, la gestion du CMPP a été reprise en 2019 par l'UNAPEI92 qui regroupe plus de 50 établissements répartis dans le 92, le 27 et le 28. Cette nouvelle association gestionnaire, dédiée aux personnes en situation de handicap, ne comptait auparavant aucun CMPP parmi ses établissements.

Nous constatons depuis la fusion que ni la spécificité du travail des professionnels, ni la réalité du terrain ne sont prises en compte. Les professionnels du CMPP ne sont pas entendus, leur engagement n'est pas reconnu, leurs conditions de travail sont altérées. Le CMPP a toujours accueilli les enfants de 0 à 20 ans présentant des troubles du développement, une souffrance psychique, des difficultés d'adaptation scolaire, qu'ils soient ou non en situation de handicap. Notre travail en équipe pluridisciplinaire nous a toujours permis de nous ajuster au mieux aux besoins de chaque patient. De plus, des projets de « transformation de l'offre » de soin au CMPP sont évoqués mais sans être précisés. **La seule certitude est la restriction de la population accueillie à long terme et cela nous inquiète.**

Cette gestion rigide, lourde, et non respectueuse, épuise les professionnels et les fait fuir ailleurs, vers d'autres employeurs. Au fil des années, la composition de l'équipe a pourtant toujours été très stable, complète, avec tous les postes pourvus. A la date de septembre 2023, l'état des postes est inquiétant : l'équipe passe de 17 professionnels (présents début 2023) à 11 (actuellement) et bientôt 7 (voire moins - sans médecin !!) début 2024. **Il s'agit d'une réduction massive de l'offre de soin** en un temps très court, dans un contexte d'importantes difficultés de recrutement dans le secteur médico-social. En très peu de temps nous avons assisté à la démission du médecin directeur pédopsychiatre, à la diminution d'un quart-temps par le deuxième médecin pédopsychiatre, aux démissions de 2 orthophonistes, 1 psychomotricienne, 1 psychologue et de 1 secrétaire. De surcroît, à la rentrée de septembre 2023, l'Education Nationale a enlevé au CMPP un mi-temps de psychologue scolaire mis à disposition depuis de nombreuses années. Sans compter les départs à la retraite prévus cet hiver d'une orthophoniste et du médecin pédopsychiatre qui a déjà réduit son temps de présence.

Si le nombre d'actes réalisés demandés par l'ARS a été atteint en 2022 (5963 pour 5800 révisés demandés par l'ARS), le CMPP ne pourra pas en accomplir autant en 2023 par manque de professionnels.

A ce jour, avec un espoir fort ténu de nouvelles embauches, nous restons très inquiets pour la continuité des soins de nos patients. Les alternatives sur le territoire sont quasi inexistantes (libéraux et secteur pédopsychiatrique surchargés). **Où adresser les patients actuels ? Quelle perspective pour ceux qui sont en demande de soin et sur liste d'attente ?**

La promesse récente de compenser le demi-poste de psychologue scolaire disparu en septembre 2023 ne sera pas suffisante tant que l'équipe pluridisciplinaire ne sera pas à nouveau reconstituée.

Actuellement, les pouvoirs publics favorisent l'intervention de professionnels du médicosocial dans les écoles en direction des enfants en situation de handicap. Dans le même temps, le recul de l'offre de soins ambulatoires du CMPP aux enfants « tout-venant », déjà insuffisante, n'est pas acceptable. **C'est l'ensemble des enfants en souffrance et des situations qui demande à être correctement considéré.**

Face à la fragilité des situations sociales et à la souffrance psychique des enfants et des familles, une structure telle que le CMPP de Nanterre offre une continuité des liens et nécessite des renforts en professionnels. **A l'heure où les besoins d'une prise en charge globale des enfants, des adolescents, et de leurs familles sont criants et occupent les médias semaine après semaine (anxiétés, décrochages scolaires, violences, harcèlements, addictions aux écrans etc), abîmer une équipe pluridisciplinaire, au travail, insérée et repérée dans le tissu nanterrien, est un désastre.**

**Une mobilisation est prévue le 12 octobre à 14h30 devant le CMPP,
5 allée de Savoie à Nanterre**

Nanterre, lundi 9 octobre 2023,
Le syndicat CGT Unapei 92

CONTACT DE PRESSE :

laborde.emilie.cgt@gmail.com
0643711807